

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (article 27 Du Décret MP 2016)

Objet du marché : REGULATION DE CHAUFFAGE DE L'HÔTEL DE VILLE

Durée du marché : 2 mois (hors période d'essai)

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché de travaux
- Lot unique
- Forme du prix : ferme / global et forfaitaire
- Les variantes ne sont pas admises.
- classement CPV : 45331000
- visite du site obligatoire avant remise des offres.

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres :

a) Date limite de réception des offres : 07 juin 2017 à 12 heures

b) Offres à adresser à : Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT

Service des Marchés Publics - Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT

par pli recommandé avec avis de réception postal, remis contre récépissé à la même adresse.

La transmission des offres par voie électronique sera autorisée.

Modalités d'obtention des dossiers :

Les dossiers seront retirés aux Services des Marchés Publics de la Mairie de VILLENEUVE/LOT
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT
ou téléchargés sur le site <http://cc-villeneuvois.marcoweb.fr>

Renseignements et justificatifs demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques économiques et financières des candidats :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - tel 05 53 41 51 52
- d'ordre technique : Service Bâtiment - Monsieur FOUCHARD - tel 05 53 36 27 42 - Mobile : 07 86 28 72 80

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 avril 2017